

## LE CRÉDIT AUX MÉNAGES

**Malgré les inquiétudes liées à la crise de la dette souveraine de certains pays européens qui s'est installée depuis l'été, l'année 2011 a été une année de stabilisation pour les crédits aux ménages. Près d'un ménage français sur deux détenait un crédit en 2011.**

### **PRIORITÉ AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE**

*Les banques continueront en 2012, comme en 2011, à financer l'économie française, notamment les Pme /Tpe ; c'est leur priorité et la meilleure contribution qu'elles puissent apporter au soutien à la croissance et à la sortie de crise.*

*Les présidents des principales banques françaises l'ont rappelé aux centaines de patrons de PME qu'ils ont rencontrés dans différentes régions, à l'initiative des comités territoriaux de la FBF.*

*La mobilisation des 400 000 collaborateurs du secteur bancaire français pour financer l'économie demeure donc intacte, malgré les fortes contraintes imposées par les nouvelles règles qui les régissent. Les réformes prudentielles vont en effet conduire à d'importants bouleversements à plusieurs niveaux.*

*Les marchés joueront ainsi un plus grand rôle dans le financement de l'économie comme dans celui des Etats et il est donc essentiel d'améliorer leur fonctionnement, pour plus de transparence et de sécurité. Les banques françaises doivent s'adapter à ce nouveau contexte, en particulier dans les activités dans la banque de financement et de marché.*

**E**n 2011 selon l'Observatoire des Crédits aux ménages<sup>1</sup>, 49,5% des ménages détenait un crédit en France, contre 49,4% en 2010. Le dynamisme est particulièrement marqué dans le domaine des prêts à l'habitat.

### **Une année contrastée en matière de crédit immobilier**

La détention de crédits immobiliers termine en légère progression : 31% des ménages ont un crédit à l'habitat (30,5% en 2010). Cette évolution est le résultat de fluctuations trimestrielles inégales. Après un bon début d'année et une baisse durant l'été, l'activité s'est ressaisie à l'automne, probablement à la suite des annonces publiques pour 2012 comme la refonte du PTZ+ ou l'extinction du dispositif "Scellier" programmée fin 2012.

La part des ménages détenant des crédits pour accéder à la propriété s'établit à 23,3%, un taux parmi les plus élevés depuis le début

des années 2000, avec le pic observé en 2009 (23,5%).

### **Stabilité pour le crédit à la consommation**

Le taux de détention des crédits à la consommation est stable. Après un net recul depuis deux ans, le taux de ménages ayant un crédit à la consommation s'établit à 30,2% fin 2011, contre 30,1% en 2010.

L'évolution de l'utilisation des crédits à la consommation conforte les tendances observées : les ménages ont essentiellement recours à ces financements pour réaliser des projets durables comme acheter un bien d'équipement, un véhicule, ou améliorer leur cadre de vie. Le financement de dépenses de loisirs ou de consommation courante devient très minoritaire.

Parallèlement, les canaux de distribution privilégiés par les emprunteurs évoluent progressivement : 20,4% des ménages ont contracté leur crédit en cours auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit à fin 2011 (19,7% fin 2010), et le recul de la diffusion du crédit via des cartes "magasin" se confirme (6,3% des

1. Enquête annuelle réalisée par voie postale par la SOFRES en novembre 2011 pour l'Observatoire des crédits aux ménages, auprès d'un échantillon de 13 000 ménages (près de 10 000 ont répondu dans les délais).

ménages en 2011 contre 13,6% il y a dix ans).

### Les Français restent prudents au regard de leur situation financière

La situation économique explique sans doute une part importante de l'évolution des perceptions des Français : 46% des ménages détenant un crédit et 46,4% de l'ensemble des ménages considèrent que leur situation financière s'est dégradée au cours des 6 derniers mois (respectivement +5,6% et +6% par rapport à fin 2010).

Pour autant, les charges de remboursement restent supportables pour 85,7% d'entre eux fin 2011, un taux qui était de 85,2% fin 2010.

### Des anticipations de souscription au plus bas

La situation économique incite à la réserve. Désormais très pru-

### La progression des crédits aux entreprises reste forte

Les banques restent très mobilisées pour le financement des entreprises françaises, qui constituent le tissu économique de notre pays.

L'encours total des crédits accordés aux entreprises, 815 milliards d'euros à fin décembre 2011, évolue de + 4,4 % en rythme annuel (+ 1,2% en 2010). Les crédits aux investissements progressent de 5% et les crédits de trésorerie de 2,7%, des évolutions en amélioration par rapport à 2010 (respectivement + 5% et - 4,5%).

Les PME bénéficient tout particulièrement de ce dynamisme de cette évolution : les encours affichent une croissance de + 4,9% à fin décembre 2011<sup>2</sup>. Enfin, plus de 75% des crédits aux PME vont aux plus petites PME, les " micro entreprises ", selon l'indicateur mis en place par la Banque de France (données trimestrielles, novembre 2011).

Comme pour les ménages, les anticipations de crédit des entreprises sont basses en ce début d'année 2012 ; les chefs d'entreprise sont prudents face à une conjoncture économique difficile, et on note une tendance à reporter les investissements.

2. Banque de France, 3 février 2012

dents, les ménages ne sont que 4% à envisager la souscription de nouveaux crédits immobiliers et

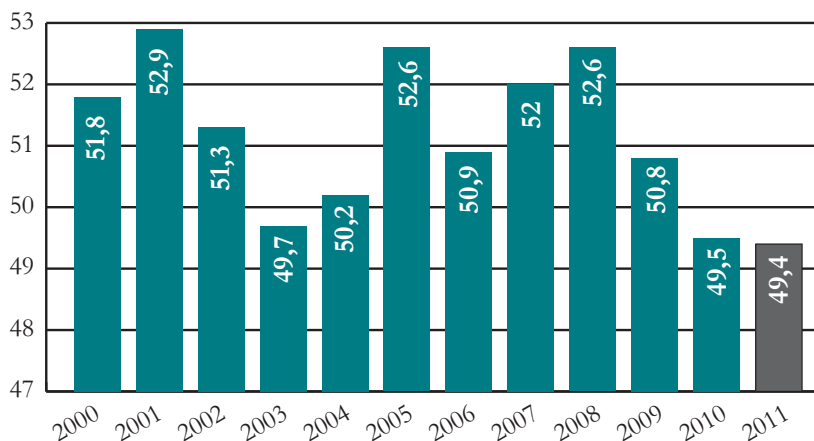
3,6% à envisager la souscription de nouveaux crédits à la consommation : c'est un repli important de l'anticipation de la demande. En 2010, 4,8% des ménages envisageaient la souscription d'un crédit immobilier au cours des 6 mois suivants, et 4,1% anticipaient la souscription d'un crédit à la consommation.

### L'offre de crédit sera au rendez-vous

Côté offre de crédit, les banques ont les ressources pour financer les projets de leurs clients, particuliers comme entreprises : elles seront en mesure de répondre aux demandes de financement qui leur seront adressées. ■

### Taux global de détention des crédits par les ménages

(Source Observatoire des crédits aux ménages 2012)



## Les banques françaises : 400 000 visages à votre service.



Les collaborateurs des banques françaises soutiennent l'économie : l'encours des crédits aux particuliers et aux entreprises a augmenté en un an de 90 milliards (+5,3%) à fin 2011 et dépassé 1 900 milliards d'euros\*. Les 1 500 milliards de dépôts\*\* des Français ont donc servi entièrement à financer l'économie et non des activités spéculatives.

\*Banque de France janvier 2012 \*\* Banque de France décembre 2011



**Parlons de la banque  
et parlons-en vraiment.**

FEDERATION  
BANCAIRE  
FRANCAISE

## Paul LORIDANT devient médiateur à la Fédération Bancaire Française (FBF)

Le comité exécutif de la Fédération Bancaire Française a nommé Paul Loridant, 63 ans, au poste de médiateur auprès de la FBF, à compter du 1<sup>er</sup> février 2012.

Paul Loridant vient de quitter la Banque de France, où il avait commencé sa carrière en 1974, occupant divers postes à la direction de la Conjoncture, aux Interventions Monétaires, à la Cellule Monétaire, à la Communication et à la Direction de l'Immobilier. Il était conseiller du Gouverneur, Christian Noyer, pour les relations territoriales et depuis 2008 Secrétaire Général de l'Observatoire de la Microfinance.

Rappelons que le service de la médiation est assuré pour environ 120 banques adhérentes de la FBF qui ont souhaité, dans le cadre de la loi MURCEF du 11 décembre 2001, retenir un médiateur commun. ■

## Nouvelle publication



La FBF a édité en janvier 2012 de nouvelles fiches sur la banque de détail : « Parlons de la banque de détail et parlons en vraiment ». Elles détaillent les informations essentielles sur les tarifs bancaires, les modalités de changement de compte et les initiatives des banques envers leurs clients particuliers. Ces fiches sont disponibles sur le site [www.fbf.fr](http://www.fbf.fr). ■

## Des rencontres banques PME en régions



Les dirigeants des grandes banques françaises sont allés à la rencontre de plus de 1.500 chefs d'entreprise sur le terrain, entre novembre 2011 et février 2012. Comme l'a déclaré Frédéric Oudéa « Chaque fois, il y avait dans la salle 150 à 200 chefs d'entreprise qui avaient plus d'inquiétudes

liées à leur niveau d'activité en 2012 qu'à un problème d'accès au crédit ».

Au centre des débats : la relation avec les chargés d'affaires PME, l'activité économique des PME en début d'année et leurs besoins de financement. Les banques françaises via leurs comités territoriaux, sont très attachées à ces occasions de dialogue avec leurs clients. Elles manifestent ainsi leur ancrage dans le financement local de l'économie réelle. ■

## Le chiffre du mois

**+ de 9.000**

jeunes préparent leur avenir dans les banques en contrat d'apprentissage (professionnalisation, apprentissage, VIE).

Cela place la profession bancaire dans son ensemble à un taux proche des 3% des effectifs exigés par la loi. Les contrats proposés par les entreprises bancaires sont de longue durée, de 12 à 24 mois, et correspondent à de véritables montées en qualification.

Les banques sont très attentives à la formation de leurs salariés et portent une attention toute particulière à l'accueil des jeunes en alternance. Une convention a d'ailleurs été signée par le président de la FBF Frédéric Oudéa le 27 septembre dernier avec Nadine Morano.

## Favoriser les paiements par carte de petits montants

C'est l'objectif des banques françaises qui se sont engagées à réduire les frais payés par les commerçants pour les encaissements effectués par carte. Pour les montants inférieurs à 15 euros, les banques proposeront au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012 une offre tarifaire incitative.

Rappelons que les frais d'encaissement par carte appliqués aux commerçants (ou « commission commerçants ») relèvent de la liberté tarifaire. A ce titre, ils sont définis par chaque établissement. ■

Publication mensuelle de la Fédération Bancaire Française,  
Direction de l'Information et des Relations extérieures

18, rue La Fayette, 75440 Paris cedex 09  
tél. 01 48 00 50 09 - fax : 01 48 00 50 10 - [www.fbf.fr](http://www.fbf.fr)  
Membre de l'UJF - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2012, ISSN 0224-9375

Directeur de publication : Ariane Obolensky  
Directeur délégué de publication : Valérie Ohannessian  
Rédacteur en chef : Colette Cova  
Rédaction : Céline Thomas  
Maquette : Olivier Lhomme